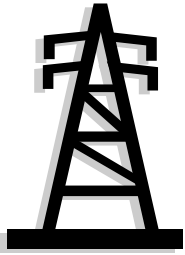




l'observatoire



Eastmain 101

Depuis l'été 2002, des travaux majeurs d'ingénierie ont cours dans le Nord-du-Québec, où l'on s'affaire à dériver la rivière Eastmain de son lit dans le but de construire un barrage et une centrale hydroélectrique d'une capacité de 480 MW, soit de quoi fournir en électricité une ville de 100 000 habitants.

Amorcé depuis 2002 et avec une mise en service projetée pour 2007, le site de l'Eastmain-1 est actuellement le plus grand chantier de construction en cours au Québec. Relié par la route et situé à environ 300 km au nord de Chibougamau, le chantier est desservi par l'aéroport de Némiscau. Il hébergera, au plus fort de son activité en août 2004, entre 2 200 et 2 400 travailleurs. Toutefois, à terme, la centrale Eastmain-1 ne nécessitera l'emploi que d'une dizaine de personnes.

Présentement, la main-d'œuvre du chantier est composée à 15 % de travailleurs de l'Abitibi-Témiscamingue et autant du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le Nord-du-Québec fournit 14 % de la main-d'œuvre de même que Montréal.

Une seconde centrale (Eastmain-1-A), d'une capacité de 770 MW, sera

Main d'œuvre sur le chantier Eastmain-1 selon la provenance, 10 décembre 2003

Provenance	N	%
Abitibi-Témiscamingue	165	15,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	162	14,8
Nord-du-Québec	157	14,3
Montréal	153	14,0
Québec	126	11,5
Mauricie	46	4,2
Montérégie	42	3,8
Gaspésie-Les-Îles	41	3,7
Bas-Saint-Laurent	40	3,6
Laurentides	32	2,9
Côte-Nord	31	2,8
Estrie	30	2,7
Reste du Québec	59	5,4
Hors du Québec	12	1,1
Total	1 096	100,0

Source : Société d'Énergie de la Baie James.

construite dès 2005 à environ 500 mètres de la première, impliquant cette fois la dérivation de la rivière Rupert. Sa mise en service pourrait être complétée en 2010 et entraînera des coûts semblables à ceux de sa voisine.

Question de sous

Hydro-Québec évalue le coût des travaux d'Eastmain-1 à 2 milliards de dollars. Ce montant inclut toutefois des calculs financiers divers. Plus concrètement, la centrale Eastmain-1 engendrera des dépenses de 750 M\$ en contrats de construction, donc en retombées potentielles. De ce montant, 300 M\$ sont réservés à des contrats négociés avec les Cris, suivant une entente issue de la Paix des Braves. L'Abitibi-Témiscamingue profite toutefois de sous-contrats auprès des Cris et leur fournit certains biens, engendrant des retombées économiques ici.

En bout de ligne, ce sont 450 M\$ que se partageront les différentes entreprises qui réussiront à décrocher les contrats offerts. De ce montant, 350 M\$ sont octroyés et correspondent à cinq contrats majeurs dont un de 48,7 M\$ qui revient à la société Norascon-Hébert d'Amos. De nombreux « petits » contrats, représentant une valeur totale de 100 M\$, ont aussi été accordés. La région hôte, soit le Nord-du-Québec, possède la priorité dans l'octroi des contrats suivie par l'Abitibi-Témiscamingue selon une série de

Ce mois-ci :

Eastmain-1, les naissances, les personnes handicapées et la pensée d'Alejandro Rada Donath.

Retombées économiques des travaux du chantier Eastmain-1 en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie, février 2002 à septembre 2003

Retombées économiques	Abitibi-Témiscamingue	Jamésie ¹
Contrats	57 590 000 \$	11 955 600 \$
Achats	6 000 900 \$	11 102 200 \$
Total	63 591 100 \$	23 057 800 \$

1. Les montants des contrats octroyés aux Cris ne sont pas publics. Source : Société d'Énergie de la Baie James, 2003

mesures d'optimisation des retombées économiques sur les deux territoires. Notons toutefois que même si certains achats se font auprès d'entreprises du Nord-du-Québec, celles-ci couvrent parfois aussi l'Abitibi-Témiscamingue, qui profite donc de bénéfices indirects.

À ce jour, les retombées des travaux d'Eastmain-1 en Abitibi-Témiscamingue se chiffrent à près de 64 M\$ qui se répartissent comme suit : 6,0 M\$ en achats de biens, le contrat de 48,7 M\$ de Norascon-Hébert et près de 8,9 M\$ en contrats divers.

Si ces investissements sont majeurs, on est toutefois loin des 20 milliards de dollars (28 en dollars d'aujourd'hui) qui ont été investis dans les phases 1 et 2 du Complexe La Grande, où huit centrales ont été construites pour une puissance de 15 600 MW. Par contre, avec Eastmain-1, des organismes comme le Comité de maximisation des retombées économiques dans le Nord-du-Québec et son éponyme en Abitibi-Témiscamingue (ComaxNORD, ComaxAT), veillent à faire connaître les entreprises d'ici et à effectuer des maillages avec celles du Nord.



Le blues de la cigogne

À l'image de ce qui se vit au Québec, les enfants se font de plus en plus rares en Abitibi-Témiscamingue. Même la légère hausse des naissances qu'a connu le Québec en 2001 a ignoré nos pouponnières. Dans l'ensemble, aucune augmentation du nombre de naissances n'a été notée dans la région. Regardons de plus près quelques chiffres évocateurs du déclin de la natalité.

Selon des données provisoires¹, l'Abitibi-Témiscamingue a vu le nombre de ses naissances passer de 1 587 en 1999 à seulement 1 366 nouveaux-nés en 2002. Depuis les deux dernières décennies, à l'exception de trois années où le nombre de naissances a été en croissance, la tendance à la baisse a été plus souvent qu'autrement, la règle. Ainsi, après avoir atteint le sommet de 2 757 naissances en 1980, le nombre de naissances a décliné continuellement jusqu'à 2 204 en 1987. Il a par la suite oscillé à la hausse entre 2 275 et 2 427 nouveaux-nés de 1988 à 1990. Depuis, la tendance est de nouveau à la baisse pour atteindre moins de 2 000 naissances annuellement depuis 1997. Bref, le nombre actuel de naissances a chuté de moitié par rapport à celui de 1980.

En 2002, on enregistre 399 naissances dans la Vallée-de-l'Or suivi de Rouyn-Noranda (353), Abitibi (245), Abitibi-Ouest (232) et du Témiscamingue* (137). De 1999 à 2002, la MRC Abitibi-Ouest est la seule à afficher une croissance des naissances, année après année. À l'inverse, pour la même période, de moins en moins de nouveaux-nés voient le jour à Rouyn-Noranda. Dans les trois autres MRC, le nombre de naissances est en dent de scie ; il grimpe une année pour diminuer la suivante. Depuis les 15 dernières années, toutes les MRC de la région ont enregistré leur plus bas niveau de naissances entre 1999 et 2002.

Les naissances et les décès sont les deux composantes de l'accroissement naturel. Ce dernier résulte de la différence entre le nombre de naissances et de décès. Jusqu'ici, il y a toujours eu plus de naissances que de décès dans la région, d'où un accroissement naturel positif. Or, le déclin de la natalité a pour effet de réduire considérablement l'accroissement naturel. Ce dernier est passé de 1 803 personnes en 1981 à 456 vingt ans plus tard, ce qui représente un accroissement naturel quatre fois moins important. Contrairement à ce qui était le cas jusqu'en 1996 dans la région, on ne peut plus se fier à l'accroissement naturel et plus particulièrement aux naissances, pour compenser les pertes migratoires.

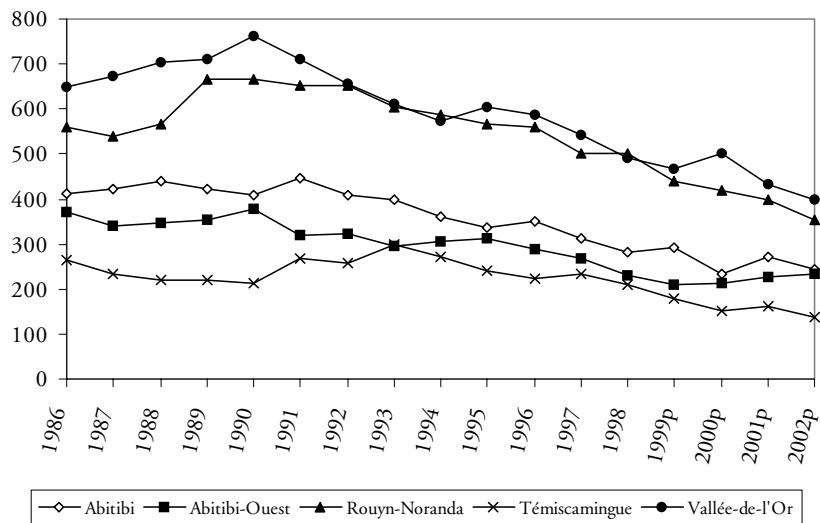
Crise des berceaux

Le taux régional de natalité, ou le rapport entre les naissances et la population, qui est généralement plus élevé que celui du Québec, a malheureusement rejoint celui-ci. En 2001, on retrouve 9,9 naissances pour 1 000 personnes (9,9 ‰).

Dans les années cinquante, le taux de naissances était quatre fois plus élevé que celui d'aujourd'hui dans la région. À l'époque, on comptait 38 naissances pour 1 000 personnes dans la région contre 30 ‰ au Québec.

Source : Odette Vincent et al., *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, 1995.

Nombre de naissances selon les territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, 1986 à 2002^p



Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ). *La situation démographique au Québec, bilan 2002*, 2002 et données sur l'accroissement naturel : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/206.htm

¹ Les données de 1999 à 2002 sont provisoires. Ce problème est dû aux naissances survenues et enregistrées en Ontario, qui n'a pas encore fait parvenir les formulaires d'enregistrement à l'ISQ. * En Abitibi-Témiscamingue, cela affecte particulièrement la MRC Témiscamingue d'où une sous-estimation du nombre de naissances de ce territoire et de celui de la région.



Vivre avec un handicap

Une personne sur six souffre d'une incapacité la limitant dans ses activités en Abitibi-Témiscamingue. Les hommes et les femmes sont touchés de manière égale et les incapacités concernent surtout l'agilité et la mobilité. Petit survol des caractéristiques socio-économiques des personnes vivant cette situation.

La scolarité

Les personnes qui vivent avec une incapacité dans la région sont en général moins scolarisées que celles de l'ensemble du Québec. Parmi elles, 35 % ont complété moins de neuf années de scolarité, comparativement à 22 % au Québec. Pour ce qui est du diplôme d'études secondaires ou professionnelles, 39 % des personnes ayant une incapacité en ont décroché un, soit tout de même un pour cent de plus que la moyenne provinciale. Quant au diplôme d'études postsecondaires, 22 % des personnes avec incapacité en sont titulaires dans la région, contre 28 % au Québec.

Le marché du travail

De manière générale, parmi l'ensemble des personnes ayant une incapacité, 24 % sont en emploi, 29 % tiennent maison, 13 % sont sans emploi, 4 % sont aux études et 29 % sont à la retraite. Ces pourcentages sont similaires à ceux observés dans l'ensemble du Québec, hormis la proportion de personnes qui tiennent maison, qui est de 19 %. Si près du quart de la population avec incapacité est en emploi, c'est toutefois loin des 61 % qu'atteint la population en emploi sans incapacité.

Si l'on regarde les statuts d'emploi plus particulièrement chez les 15-64 ans, on remarque que 36 % de la population avec incapacité est occupée (en emploi), 10 % est en chômage, donc activement à la recherche d'un emploi, et 54 % est inactive. Parmi les personnes inactives, tout près de la moitié (48 %) se considèrent totalement incapables d'occuper un emploi en raison de leur incapacité. L'autre moitié dit pouvoir travailler avec (18 %) ou sans (35 %) limitations.

Les revenus

Dans la région, le revenu total moyen des hommes avec incapacité est légèrement supérieur à celui observé en moyenne au Québec, soit 18 269 \$ contre 17 758 \$. Les femmes ont moins de chance : leur revenu est moindre que celui de leurs vis-à-vis québécoises : 11 419 \$ contre 12 696 \$. Le revenu des femmes avec incapacité ne représente que 63 % de celui des hommes dans la même position dans la région.

L'ensemble du revenu des personnes avec incapacité se répartit comme suit : 57 % provient de transferts gouvernementaux, 31 % de revenus d'emploi et 12 % d'autres revenus. En comparaison, le revenu des personnes non limitées dans la région est composé de revenus d'emploi à 80 %.

On remarque aussi qu'en Abitibi-Témiscamingue, les personnes vivant avec une incapacité sont plus nombreuses à se considérer comme pauvres ou très pauvres : elles sont 46 % dans la région contre 38 % au Québec. Pourtant, dans les faits, un peu moins de personnes vivent dans des ménages considérés comme pauvres ou très pauvres (28 % contre 30 % au Québec). De plus, dans la région comme au Québec, 63 % des personnes avec incapacité ont un revenu inférieur à 15 000 \$. C'est donc dire que la perception de la situation financière est plus négative dans la région qu'en moyenne au Québec.

Caractéristiques socio-économiques de la population ayant une incapacité, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1998

	Région (%)	Québec (%)
Proportion de la population totale souffrant d'une incapacité		
Population totale	16 %	17 %
15 à 64 ans	12 %	13 %
65 ans et plus	43 %	42 %
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Moins de 9 ans d'études	35 %	21 %
Études secondaires	39 %	38 %
Études postsecondaires	22 %*	28 %
Grade universitaire	ND	12 %
Marché du travail		
Population occupée	36 %	43 %
Population en chômage	10 %**	6 %
Population inactive	54 %	51 %
Revenu total moyen		
Hommes avec incapacité	18 269 \$	17 758 \$
Femmes avec incapacité	11 419 \$	12 696 \$
Situation financière perçue comme étant pauvre ou très pauvre		
Population avec incapacité	46 %	38 %
Population sans incapacité	25 %	23 %

Note : Une étoile = interpréter avec prudence. Deux étoiles = fourni à titre indicatif seulement.
Source : Office des personnes handicapées du Québec, *Portrait statistique de la population avec incapacité, région de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2003. Bientôt disponible au : http://www.ophq.gouv.qc.ca/Recherche/Statistique/M_Portrait.htm

Régions gagnantes

Alejandro Rada Donath, professeur de l'Université du Québec à Chicoutimi, illustre la renaissance du développement des régions par l'analogie de la chenille qui, pour devenir papillon, transite par la chrysalide.

Le développement a aujourd'hui perdu son sens premier qui était la croissance sociale et économique équilibrée. Les régions sont en déclin mais il s'agit là d'une composante nécessaire à leur renaissance. Cessons de croire que le développement résulte d'investissements dans les entreprises créatrices d'emplois, cela demeure insuffisant selon l'auteur. Il nous invite plutôt à décoder les processus de déperissement et d'émergence. Inutile de cacher le cadavre dit-il, il faut lui faire face. La prospective est nécessaire. L'auteur insiste sur l'importance d'impliquer la société civile dans la démarche. On peut ainsi profiter de l'intelligence collective pour développer et maintenir des réseaux et

Renaissance : démarche où les gens choisissent de vivre les valeurs d'une nouvelle société plus humaine à laquelle ils aspirent, provoquant ainsi son avènement.

des solidarités qui feront que les communautés seront gagnantes parce qu'elles sauront innover, se mobiliser et se faire confiance. Il importe donc d'investir dans les relations sociales et la protection du tissu social.

Les régions entrent dans une ère nouvelle nous dit l'auteur. L'un des signes annonciateurs est l'émergence de la personnalisation de l'emploi à travers le travail atypique, volontaire ou non. Malgré ses défauts, ce travail prend de plus en plus de place. Il repose sur des valeurs montantes comme le besoin d'autonomie ou la réponse aux aspirations personnelles et familiales. Il est ainsi précurseur d'innovations sociales à identifier.

Les dix commandements des régions gagnantes

- † Les citoyens ont une perception positive de leur région.
- † L'éducation véhicule des valeurs régionales profondes.
- † Les citoyens ont le sentiment d'appartenance à une même communauté et un sens fort de leur identité régionale.
- † Un réseau ouvert de communication et d'information soutient et renforce le pouvoir d'autonomie régionale.
- † La synergie régionale est hautement rentable pour tous.
- † Une démocratie locale, qui favorise le partage économique, amène le sentiment d'appartenance et le dépassement face à la tâche à remplir.
- † L'autonomie financière est le résultat de la solidarité territoriale.
- † La priorité est donnée au milieu de vie, ce qui favorise en bout de compte les affaires.
- † La mondialisation de l'économie doit être assumée comme un tremplin.
- † La plus haute dignité provient de l'engagement généreux du citoyen envers sa région.

Source : Alejandro Rada Donath. Du développement à la renaissance des régions, 2003.

Sorti des presses



Statistique Canada. *Les seuils de faible revenu de 1992 à 2001 et Les mesures de faible revenu de 1991 à 2000*. <http://www.statcan.ca/francais/IPS/Data/75F0002MIF2002005.htm>

Observatoire de la culture et des communications. *Statistiques sur l'industrie du film, édition 2003*. http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/film.htm

Statistique Canada. *Définitions de rural*, 2001. http://www.statcan.ca/francais/freepub/21-006-XIF/free_f.htm (voir vol.3 no3)

Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec. *L'exode des jeunes des régions du Québec. L'urgence d'agir!* 2001. <http://www.rjgaq.com/rjgaq/default.asp>

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. *Des omnipraticiens à la grandeur du Québec. Évolution des effectifs et des profils de pratique. La région de l'A-T, 2003*. <http://www.fmoq.org/planification/pr-portraits2003.htm>

Sol-air Consultants inc. *Mise en place d'une unité de commercialisation de produits biologiques. Étude de préféabilité*, 2003.

Office des personnes handicapées du Québec. *Portrait statistique de la population avec incapacité, région de l'A-T, 2003*. Bientôt au: http://www.ophq.gouv.qc.ca/Recherche/Statistique/M_Portrait.htm

Guérin, Michel. *La mortalité par maladies de l'appareil circulatoire en Abitibi-Témiscamingue : un aperçu de la situation en 1999*, Régie régionale de la santé et des services sociaux d'Abitibi-Témiscamingue, 2003.

Ces documents sont disponibles pour consultation à l'Observatoire



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 4P7
Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960
Site : www.observat.qc.ca

Abonnement électronique gratuit (format PDF) : observatoire@observat.qc.ca

Agentes de recherche :

Lili Germain : lili@observat.qc.ca
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Tirage : 600 exemplaires